

ANNEXES

Extrait JO_31/07/2012

ANNEXE I

TARIFS

Les tarifs de la consultation (C) et de la visite (V) en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, ainsi que les tarifs des soins conservateurs (SC) et DC dans les départements d'outre-mer, figurant à l'annexe I de la convention des chirurgiens-dentistes de 2006, sont modifiés comme suit :

TARIFS EN EUROS	DÉPARTEMENTS métropolitains	ANTILLES	RÉUNION, Guyane, Mayotte
Consultation	23,00	25,30	27,60
Visite	23,00	25,30	27,60
SC	2,41	2,60	2,60
DC	2,09	2,25	2,25

Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur à l'expiration du délai fixé à l'article L. 162-14-1-1 du code de la sécurité sociale.